

IDF Journée dans la forêt domaniale de MEUDON 25 janvier 2024

Jeudi 25 janvier, Lisette, assistée de Dominique, propose une randonnée d'environ 12km dans la forêt domaniale de MEUDON.

Le rendez-vous est fixé à 10h, devant la gare Chaville-Vélizy du RER C. Nous sommes 10 : Lisette, Dominique, Isabelle, Eliane, Maurice, Danielle, Sylviane, Régis, Bernard et Brigitte.

Lisette nous explique que la forêt s'étend sur 1 100ha, principalement sur Meudon, Chaville, Clamart, Sèvres Vélizy et Viroflay. De relief accidenté (altitude de 99m à 178m), elle présente de belles perspectives avec une mosaïque forestière parsemée d'étangs au Sud. Pour la plupart, ces étangs ont été créés à la fin du XVII^{ème} siècle, lors de l'aménagement, dans la forêt, du système hydraulique d'alimentation des jardins du château de Meudon détruit en 1803. Il s'élevait sur l'actuelle terrasse de l'observatoire de Meudon. Notre parcours longe les étangs forestiers de la partie Sud.

Par temps couvert et humide, mais doux pour la saison, nous marchons environ dix minutes dans Vélizy pour atteindre l'entrée de la forêt et l'étang de l'Ursine (2ha). Un cormoran s'envole à notre arrivée. C'est le moment de prendre une photo du groupe.



Après un peu de marche en ville le long de belles maisons, puis sur une piste forestière avec ornières boueuses en lisière, nous prenons un chemin sinueux qui monte dans la forêt.

Le sous-bois est silencieux, à l'exception de quelques cris d'oiseaux. Quelques arbres sont cassés par les dernières tempêtes.

On peut constater la grande diversité des arbres de la forêt, principalement composée de grands châtaigniers et de chênes pédonculés. On trouve aussi des hêtres, des frênes, des érables, des merisiers, des peupliers, des charmes, des bouleaux, des aulnes, des trembles, des robiniers et quelques résineux.



Nous arrivons à un étang de forme arrondie, l'étang des Écrevisses (0,70ha) où nagent quelques canards col-vert et des foulques. Comme l'étang d'Ursine, l'étang des Écrevisses recueille les eaux du bois de Meudon.



C'est un chemin forestier qui nous conduit ensuite à la mare aux Grenouilles, petite mare envahie de végétation. Pas de grenouille en vue, ce n'est pas la saison !

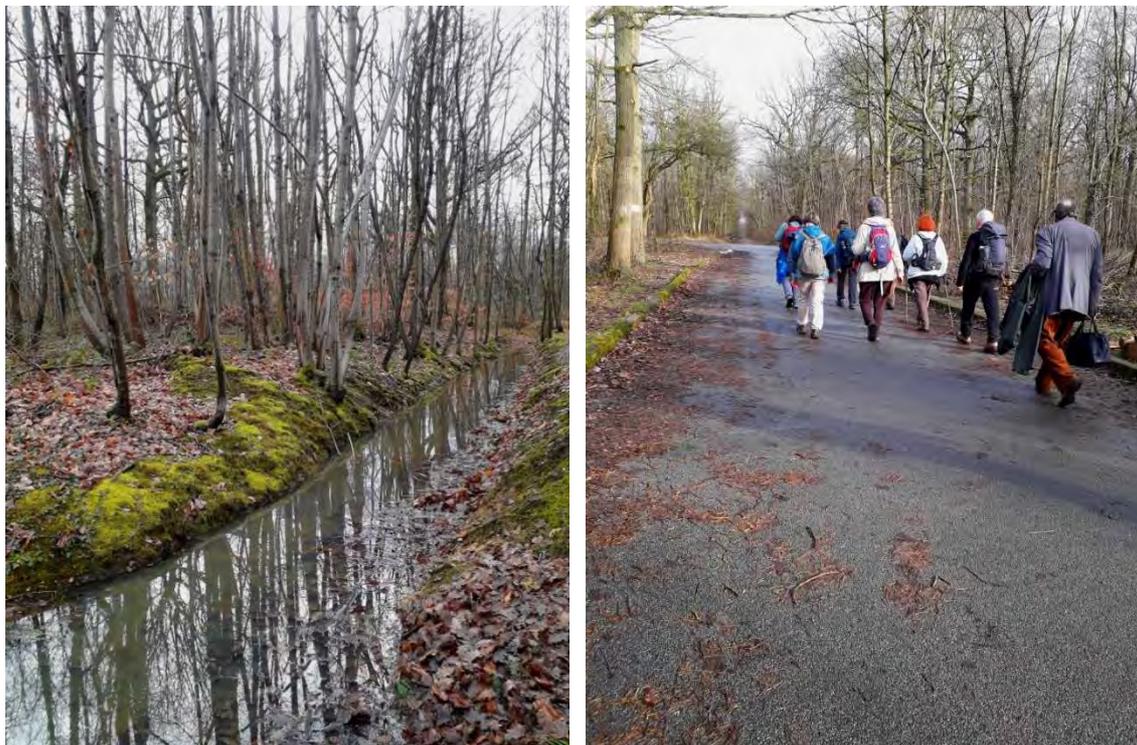


Puis le chemin devient plus étroit, serpente et grimpe dans une forêt de mousses et bouleaux avec des jolis troncs d'arbres, pour arriver à l'étang du Trou aux gants.



Cet étang (1,5 ha) a été aménagé pour recevoir les eaux de ruissellement dépolluées du plateau de Vélizy.

Nous quittons cet étang pour reprendre une piste forestière avec une belle montée dans un terrain un peu sableux par endroit et atteindre un plateau boisé où coule un ruisseau qui charrie la boue des dernières pluies.

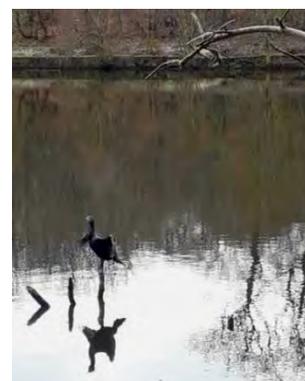


Nos guides nous proposent de poursuivre un peu plus loin, jusqu'en limite de forêt près de la zone d'activités de Vélizy. Nous devinons les bâtiments derrière les arbres et croisons quelques adeptes du Da jogging.

Demi-tour sur le chemin pour atteindre une route qui descend dans la forêt, sous un timide rayon de soleil : malgré nos craintes, il n'y aura pas de pluie de la journée !

Notre marche continue, pleine d'entrain et de discussions, et pour certains, rappels de souvenirs de cette forêt : promenades familiales, ramassage de châtaignes, trajet ou travail à proximité.

Le prochain objectif est l'étang de Villebon, que nous atteignons après avoir pris la route forestière qui passe sous la N118. Cet étang (2 ha) est aujourd'hui alimenté par le ruissellement de l'eau de pluie de la RN 118. Il est bordé de saules pleureurs, de bouleaux, d'iris. Les brochets, sandres, carpes et perches de l'étang font souvent le bonheur de pêcheurs, mais pas aujourd'hui.



Nous empruntons le plancher sur pilotis aménagé à l'Ouest de l'étang pour rejoindre le tour de l'étang. Un cormoran fait sécher ses ailes non loin de là et quelques foulques et canards nagent sur l'étang.

Il est 12h30 : pause pique-nique sur les 2 bancs le long de l'étang.

Merci à Lisette, Isabelle et Maurice pour les gâteaux qui ont fait la navette entre les 2 bancs!



Un héron cendré, perché sur une branche, nous observe tranquillement au loin.



Reprise de la randonnée : nous marchons 400m sur un chemin menant à l'étang de Meudon et franchissons un petit pont de pierre qui enjambe le canal pavé qui relie l'étang de Villebon à celui de Meudon.

Cet étang reçoit ainsi les débordements de l'étang de Villebon. L'étang de Meudon (1,62ha) a en effet été créé dans les années 1960 afin de servir de bassin d'orage pour la commune de Meudon-la-Forêt.



Dans la forêt, le chemin étroit longe le cimetière de Trivaux et descend vers la départementale 406 que nous traversons peu après pour se retrouver devant l'entrée du parc du Hangar Y.

Ce bâtiment de très grandes dimensions et à l'architecture industrielle du XIX^{ème} siècle fut le premier hangar à dirigeables au monde et il est l'un des seuls à exister encore aujourd'hui.

Il s'y tient des expositions temporaires en dehors desquelles aucune visite n'est possible.

Nous décidons de visiter le parc du hangar (payant 3€), qui a fait l'objet, il y a quelques années, d'un aménagement paysager autour de l'étang hexagonal de Chalais (4ha).



Des sculptures assez originales avoisinent des arbres centenaires autour de l'étang.





L'après-midi est bien entamée, il reste 3 km de marche, mais nous sommes tous partants pour continuer plutôt que de raccourcir la randonnée en prenant le bus. Nous repartons vers la forêt en contournant par l'extérieur le parc du hangar Y, où est exposée la reproduction métallique d'un ballon dirigeable.

La route forestière nous conduit à l'étang de Trivaux (0,70ha) et tourne à gauche pour traverser le tapis vert, pièce de la grande perspective depuis le château de Meudon. C'est une vaste pelouse de 600 mètres de long sur 50 mètres de large. On peut voir l'étang de Chalais dans l'axe du tapis vert.



Après une longue descente, nous arrivons à l'étang de La Garenne, lieu de promenades familiales et dernier étang de notre parcours.



Quelques pistes forestières plus loin, Lisette goutte l'eau de la source Sainte Marie, très bonne !



Notre parcours quitte la forêt pour les rues de Chaville, où nous traversons le Parc Paumier, avant de rejoindre la station RER C Val-Fleury vers 16h, fin de notre balade.

Randonnée très agréable dans le cadre de ce paysage hivernal avec ces étangs forestiers typiques du bois de Meudon, qui ne manque pas de charme : merci à nos guides !

Brigitte VERDIER